

LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE AU 1^{er} JANVIER 2020

- ▶ Compétence **de droit commun** : 4 départements (04, 06, 13, 83)
- ▶ Compétence en **matière JIRS** (criminalité organisée et infractions financières) : 14 départements (le ressort des cours d'appel d'Aix-en-Provence, Bastia, Montpellier et Nîmes)
- ▶ Compétence en matière de **pollution maritime** : 7 départements de l'arc méditerranéen
- ▶ Compétence en matière **de santé publique** : 22 départements (le ressort des cours d'appel d'Aix-en-Provence, Bastia, Chambéry, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nîmes)
- ▶ Compétence en matière **d'accidents collectifs** : 22 départements (le ressort des cours d'appel d'Aix-en-Provence, Bastia, Chambéry, Grenoble, Lyon, Nîmes, Montpellier)
- ▶ Compétence en **matière militaire** : 10 départements (le ressort des cours d'appel d'Aix-en-Provence, Bastia, Nîmes)
- ▶ Compétence en **matière maritime** : 26 départements (le ressort des cours d'appel d'Aix-en-Provence, Bastia, Chambéry, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nîmes, Riom).

8 TRIBUNAUX JUDICIAIRES :

Aix-en-Provence, Digne les bains, Draguignan, Grasse, Marseille, Nice, Tarascon, et Toulon

10 TRIBUNAUX DE PROXIMITE :

Antibes, Aubagne, Brignoles, Cagnes sur mer, Cannes, Fréjus, Manosque, Martigues, Menton, Salon de Provence

12 TRIBUNAUX DE COMMERCE comprenant 337 juges consulaires :

Aix-en-Provence, Antibes, Cannes, Draguignan, Fréjus, Grasse, Manosque, Marseille, Nice, Salon de Provence, Tarascon, Toulon

11 CONSEILS DE PRUD'HOMMES comprenant 1090 conseillers :

Aix-en-Provence, Arles, Cannes, Digne Les Bains, Draguignan, Fréjus, Grasse, Marseille, Martigues, Nice, Toulon

LES EFFECTIFS :

- Magistrats : 636
- Magistrats à titre temporaire : 59
- Magistrats honoraires non juridictionnels : 10
- Magistrats honoraires juridictionnels : 11
- Réservistes judiciaires : 16
- Fonctionnaires et contractuels permanents: 1 532
- Assistants de justice : 79
- Assistants spécialisés : 12 dont 4 spécialisés en matière de lutte contre la radicalisation
- Juristes assistants : 29
- Agents de sûreté : 63
- Attachés, chefs de cabinet:9
- Contractuel, chargé de mission zone de défense : 1

LES BUDGETS OPERATIONNELS DE PROGRAMME DU RESSORT 2019

- ▶ B.O.P. 166 : En AE (hors masse salariale) 60.309.703 € (dont 27.552.987€ en fonctionnement courant et 32.756.716 en frais de justice)
- ▶ B.O.P. 101 (AE/CP) : 5.319.202 € (dont aide juridictionnelle : 1.914.862 €, associations et CDAD : 3.404.340 €)
- : En CP (hors masse salariale) 57.792.847 € (dont 24.258.592€ en fonctionnement courant et 33.534.255 € en frais de justice)

LES PARTENAIRES DE JUSTICE

- 5 445 avocats inscrits aux 8 barreaux du ressort
- 129 études d'huissiers regroupant 284 huissiers de justice
- 459 études de notaires regroupant 1 047 notaires
- 160 conciliateurs de justice
- 53 délégués des procureurs de la République et médiateurs pénaux
- 5 423 officiers de police judiciaire
- 1 265 experts, 88 enquêteurs sociaux et 134 médiateurs.